



**HAL**  
open science

# Les grands chantiers nucléaires du Nord-Cotentin. Un accueil partagé ?

Catherine Duguépéroux

► **To cite this version:**

Catherine Duguépéroux. Les grands chantiers nucléaires du Nord-Cotentin. Un accueil partagé ?. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. hal-04344665

**HAL Id: hal-04344665**

**<https://hal.science/hal-04344665>**

Submitted on 14 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les grands chantiers nucléaires du Nord-Cotentin. Un accueil partagé ?

*Catherine Duguépéroux*

*Correspondante de l'IHTP pour le département de la Manche.*

L'accueil des étrangers dans la Manche, département essentiellement rural avec une immigration longtemps très faible<sup>1</sup>, mérite d'être étudié en raison de son contexte particulier à partir de la fin des années 1970. L'État choisit en effet le nord du département de la Manche pour développer un nouveau projet nucléaire à l'emplacement de l'ancienne mine d'extraction sous-marine de minerai de fer de Diélette. Ce projet suit les nouvelles orientations énergétiques du VII<sup>e</sup> Plan qui privilégie progressivement la production nucléaire au détriment des hydrocarbures. La production électrique nucléaire est au cœur d'une réorganisation stratégique de la dépendance énergétique de la France :

En plus d'être un programme énergétique, le programme électronucléaire est un investissement public qui représente à la fin des années 1970 plus de 3 % de la production brute de capital fixe. Il a entraîné le développement d'un important secteur d'activité, l'industrie nucléaire, qui devint à son tour un enjeu dans les politiques d'aménagement du territoire<sup>2</sup>.

Les Grands chantiers du Nord-Cotentin représentent un projet pluriannuel, entre le chantier de construction de la centrale nucléaire de Flamanville débutant en 1979, situé à vingt-cinq kilomètres de Cherbourg et celui de l'extension de l'usine de retraitement de la Hague se terminant en principe en 1989, concernant davantage la communauté urbaine cherbourgeoise. Ces deux constructions s'insèrent donc dans un plan d'aménagement du territoire géré par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), contraignant, à ce titre, les différents acteurs à mettre en place des dispositifs pour mieux accueillir les deux mille travailleurs déplacés et leur famille :

---

<sup>1</sup> Le département ne comptait que 1022 étrangers en 1975, d'après une lettre du Préfet de la Manche Yves-Jean Bentégeac de 1981, Archives Départementales de la Manche (AD50), 1764 W 6.

<sup>2</sup> Cardarely S., « Le Grand Chantier du Blayais en perspective : nucléaire et aménagement du territoire en France, des années 1960 aux années 1990 », *Annales Historiques de l'électricité*, n° 12, 2014, p. 77-91.

[...] l'industrie nucléaire peut se révéler être un atout important pour l'emploi régional. En effet, la construction d'une centrale nucléaire entraîne la création d'un nombre important d'emplois, entre 1500 et 4500 pour la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis par exemple. Cela permet de comprendre l'intérêt dans une perspective d'aménagement du territoire et de développement local de pouvoir peser sur le choix des sites d'implantations des centres nucléaires de production d'électricité<sup>3</sup>.

En raison de son enjeu stratégique et de son ampleur, l'État veille à ses conséquences socio-économiques en contrôlant les politiques d'accueil des Grands Chantiers. Les expériences des premiers chantiers de construction du parc nucléaire français (Bugey, Tricastin, Le Blayais) induisent une planification des implantations des populations ouvrières ainsi que de la répartition des retombées économiques locales. Le projet du Nord Cotentin se trouve confronté à un enjeu majeur : les communes doivent accueillir jusqu'à cinq mille personnes, dans un territoire peu adapté. Pour Flamanville, les entreprises prévoient de faire appel à la main d'œuvre locale pour moitié. Pour La Hague, la part des immigrés dans la main-d'œuvre déplacée est en revanche prévue à hauteur de 70 % environ. Les défis se posent évidemment sur la question du logement, mais aussi les aspects pratiques et concrets de la vie quotidienne des futurs travailleurs et de leur famille. Dans la Manche, l'État, dans une volonté régaliennne, se place au cœur du dispositif par l'intermédiaire du Préfet et de M. Vercamen, nommé coordonnateur Grand Chantier. Par le biais de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) qui applique les décisions du CIAT, il contrôle d'une part le développement local de l'emploi, des logements et des infrastructures et supervise d'autre part l'accueil des populations étrangères au moyen d'une structure opérante par département, mise en place en 1973, le Réseau National d'Accueil (RNA). Ces services locaux s'appuyaient à l'origine sur des structures associatives existantes, notamment Office National d'Immigration (ONI), le Service Social d'Aide aux Émigrants (SSAÉ) et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). L'ouverture progressive de bureaux d'accueil sur le territoire français (3 en 1973, 137 en 1987) constitue un moyen pour des associations de trouver un nouveau dynamisme, au sein de regroupements d'acteurs locaux souvent mis en place par les préfets<sup>4</sup>. L'AFACO (Association pour la formation des adultes du Cotentin) mais surtout le Bureau d'Accueil de Cherbourg et du Cotentin (BACC) sont créés en 1981. Ces deux

---

<sup>3</sup> Cardarely S., *article cité*, p. 80.

<sup>4</sup> Archives Départementales de Seine-Saint-Denis (AD93), Fonds Henri Béguin, 226 J 17.

associations sont coordonnées par le Préfet qui s'appuie à son tour sur des associations interentreprises, des collectivités locales, des bénévoles, des acteurs politiques locaux :

Le département de la Manche s'est doté, cette année, d'un bureau d'accueil dont la forme juridique est celle d'une association à but non lucratif [...]. Cette association que je préside, le BACC (Bureau d'accueil de Cherbourg et du Cotentin), regroupe les collectivités locales concernées par l'immigration, les services sociaux publics et privés, les maîtres d'ouvrage des deux grands chantiers, les organisations syndicales et un certain nombre d'associations locales. Son but essentiel est la mise en commun des moyens dont disposent ses partenaires et des moyens dont elle s'est dotée (animateurs) et va se doter (interprètes). Son budget est alimenté par les fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés, le département de la Manche, les cotisations de ses membres. Ses secteurs d'intervention coïncident avec ceux définis dans les « programmes urbains d'actions » en faveur des immigrés, à l'exclusion de secteur concernant les logements et autres équipements d'accueil dont la construction est régie, dans le cadre des grands chantiers, par le CIAT. Son action ne requiert pas de crédits d'investissement, mais exclusivement des crédits de fonctionnement<sup>5</sup>.

Le projet des Grands chantiers, initié par l'État, rassemble donc une pluralité d'acteurs locaux, chargés d'accueillir ces travailleurs et leurs familles sous la supervision des préfets. L'accueil est ainsi transcalaire. Cette cohabitation de décisions verticales et de négociations locales, d'enjeux nationaux et régionaux, compose ce que nous pouvons nommer une « politique d'accueil partagé ».

Les sources préfectorales s'avèrent ici primordiales, notamment sur la constitution du BACC. Nous avons également sollicité les archives d'associations comme l'Association pour l'Animation Globale Intercommunale (AAGIR), les recherches effectuées alors par le Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français (CREDIF)<sup>6</sup>, les témoignages de certains acteurs relevés par la presse ou rencontrés comme Mme Deschamps, enseignante aux Pieux et fille du président de l'association AAGIR.

---

<sup>5</sup> AD50,1764 W 6, Lettre du Préfet Yves-Jean Bentegeac de 1981.

<sup>6</sup> Organisme de recherche créé en 1959 et dissous en 1996, rattaché à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Cet organisme a réalisé une étude en 1979 à la demande du délégué académique à la formation continue de Caen (DAFCO) pour analyser les besoins en formation nécessaires pendant la durée du chantier. Les trois rapports rédigés en 1979 et 1980 sont une source importante car ils incluent un état des lieux sociologique du Nord-Cotentin, les premières expérimentations réalisées dans les classes, des propositions. Archives Nationales (AN), Enseignement supérieur et universités, 20000384/51 ; Desbois G., Monzange J. et Sayad A., *Les Grands chantiers et la formation des immigrés. Le cas du Nord-Cotentin*, 1980, 80 p.

## L'État et le logement des ouvriers

Le projet des Grands chantiers entraîne rapidement des difficultés concrètes dans l'accueil des travailleurs, que ce soit pour le logement, la santé ou l'éducation. La priorité est donnée à la question du logement, problématique récurrente depuis les importantes destructions consécutives à la Libération dans la région. En 1976, il est prévu de reloger 236 familles qui vivent encore dans des bâtiments provisoires devenus insalubres, dans la communauté urbaine cherbourgeoise<sup>7</sup>. C'est pourquoi, en 1978, le préfet de la Manche estime qu'il est nécessaire de construire 544 logements sur cinq ans pour l'accueil des travailleurs des chantiers<sup>8</sup>. Une commission départementale de coordination pour le logement des immigrés est alors créée, et placée sous l'autorité de la commission nationale pour le logement des immigrés. Le déficit de logements, dû à des retards occasionnés dans l'acquisition de terrains, oblige de reporter de six mois le démarrage des chantiers nucléaires<sup>9</sup>. Fort de l'expérience du complexe sidérurgique de Fos-sur-Mer où des conflits sociaux inhérents aux déficiences en termes d'équipement collectif avaient surgi<sup>10</sup>, l'État cherche à contrôler et réglementer l'accueil d'un grand nombre de travailleurs. Le choix est fait de répartir les logements à construire sur plusieurs communes afin d'éviter tout regroupement trop important susceptible de bouleverser la vie sociale dans le département. Les travailleurs étrangers et leurs familles, des Turcs en majorité, sont donc logés dans des bourgades et villes distantes de vingt à trente kilomètres des chantiers.

L'enclavement géographique du Nord Cotentin apporte des contraintes particulières : la préfecture est à plus de soixante-dix kilomètres ; les deux plus proches bourgs, Flamanville et Les Pieux, ont moins de mille cinq cents habitants. La communauté urbaine cherbourgeoise composée de quelques quarante mille habitants, serait plus à même d'accueillir les travailleurs, mais elle se trouve elle-même excentrée. Cette répartition d'une nouvelle population, bouscule la structure des petites communes, conduisant à certaines appréhensions des élus et des habitants :

Les mouvements de population, les déplacements de main-d'œuvre ne sont pas les moindres de ces bouleversements et laisseront des traces durables. Les discussions et les

---

<sup>7</sup> Archives Nationales (AN), *Commission nationale pour le logement des immigrés (1975-1982)*.

<sup>8</sup> Courrier du préfet de la Manche au secrétaire général de la Commission Nationale pour le Logement des immigrés en date du 19 décembre 1978.

<sup>9</sup> AD50, 1515 W 9.

<sup>10</sup> Rousseau C., « Les grands chantiers, un problème à résoudre, une opportunité à saisir », *Revue générale nucléaire*, n 2, mars-avril 1983, p. 12-19.

mesures prises autour des travailleurs « locaux » et des autres témoignent de l'ampleur des bouleversements engagés et de l'enchevêtrement des problèmes<sup>11</sup>.

Les élus, en fonction de leurs sensibilités politiques ou de l'opinion de leurs électeurs, jouent donc un rôle déterminant. Ils peuvent faciliter ou freiner les opérations d'accueil de quatre à cinq mille personnes réparties sur dix communes la plupart rurales. Certains maires veulent accueillir ces travailleurs pour permettre la construction de nouveaux équipements dans leur commune, « car les conditions de vie initiales de la population locale laissent à désirer », selon les propos de M. Vercamen coordonnateur des chantiers pour la COGEMA en 1981<sup>12</sup>. Des solutions d'aménagement d'infrastructures ou de redistribution des logements HLM après le départ des populations ouvrières étrangères à la fin des chantiers sont proposées : Saint-Pierre-Eglise bénéficie ainsi d'une subvention pour la construction d'une salle omnisports en échange de la création du lotissement de quarante logements. Le maire des Pieux Jean Lecouté justifie sa démarche :

La commune vit de ses commerces et de son canton rural. Depuis des générations, nous n'avons jamais eu d'entreprise. Une nouvelle opportunité se présente. Il n'y a aucune raison de dire non<sup>13</sup>.

D'autres élus se montrent plus réticents comme celui de Jobourg qui refuse toute construction nouvelle en 1981, par la volonté de rester une commune rurale peu peuplée plutôt que de devenir une cité-dortoir<sup>14</sup>. Des réserves apparaissent aussi dans des communes touristiques. Le maire de Barneville assure, dans un article de *La Presse de la Manche*, qui accumule les préjugés racistes, que l'arrivée d'étrangers a changé l'image de cette station balnéaire, de 2300 habitants l'hiver et dont la population se trouve multipliée par dix l'été. :

Tourisme et immigration ne font pas toujours bon ménage. La mairie enregistre des plaintes émanant de vacanciers mécontents, du genre : « on quitte la région parisienne et ses immigrés. On arrive ici, on en retrouve d'autres » [...]. D'autre part, à Barneville-Plage, des terrains constructibles ne trouvent pas preneurs. D'aucuns murmurent que la présence d'étrangers dans les parages n'est justement pas étrangère à cette mévente. « Les

---

<sup>11</sup> Buléon P. et Muller C., « Le Nord-Cotentin : les lendemains de l'optimisme », *Norois*, n 128, 1985, p. 604.

<sup>12</sup> AD50, 1515 W 12, Archives de la sous-préfecture de Cherbourg, Grands chantiers de COGEMA,

<sup>13</sup> Gavet L. et Jiolle S., *Flamanville : tranches de vie*, Paris, Albin Michel, 1996.

<sup>14</sup> AD50, 1515 W 12, Enquête menée auprès des principales communes d'implantation de la main-d'œuvre de la Hague de 1981, archives de la sous-préfecture de Cherbourg, Grands chantiers de COGEMA.

immigrés font très peu travailler le commerce local », dit aussi le maire. Effectivement ils achètent en gros souvent dans les hypermarchés de Cherbourg ou de Carentan. Bref, les touristes ne sont là que deux mois par an, mais ils sont plus rentables<sup>15</sup>.

La CGT s'inquiète aussi de la situation, en décrivant des conditions de logement très précaires : un ancien centre de vacances retapé est ainsi loué 550 francs par mois le lit, et quatre lits par chambre, solution jugée insupportable qui durera toutefois plus d'un an pour une trentaine de travailleurs<sup>16</sup>. Des solutions de fortune sont alors proposées : caravaning, achat puis rénovation du vieux château d'Omonville-la-Rogue par l'entreprise *Les chantiers modernes*<sup>17</sup>.

L'action combinée d'acteurs accélère parfois les procédures : les interventions des services sociaux de la Maison du Bâtiment, de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI) permet à la municipalité d'Octeville de trouver un terrain pour y installer quelques constructions modulaires, et loger des travailleurs turcs. Deux cités modulaires, financées par EDF, composées de cinquante unités de vie et d'un foyer pour les travailleurs célibataires, sont enfin créées à la Glacière puis aux Pieux en juin 1980, auxquels s'ajoutent des logements HLM à Bricquebec, Flamanville et aux Pieux, financées par les collectivités locales grâce à des subventions et emprunts. Si la situation semble progressivement s'améliorer, la nécessité de construire davantage de logements familiaux s'impose rapidement. L'enjeu est primordial, puisque c'est l'une des conditions exigées pour permettre le regroupement familial<sup>18</sup>. Deux chantiers se succédant, les populations immigrées seraient accueillies pour une dizaine d'années et non deux ou trois ans comme dans les autres chantiers. En 1979, 70,2 % des travailleurs étrangers sont isolés, 29,8 % viennent en famille, ce dernier chiffre double pratiquement en 1983. Les logements en construction ne sont donc plus adaptés. Les foyers modulaires prévus aux Pieux pour des immigrés vivant en célibataires seraient occupés par des familles dès 1979. Les Associations Interentreprises (AIE)<sup>19</sup> doivent faire patienter ceux qui voudraient faire venir leurs familles, puisqu'en 1980, il manque encore une centaine de lits familiaux. Certains recherchent parfois eux-mêmes leur logement. C'est ainsi que la ZUP d'Octeville abrite une vingtaine de familles étrangères dans les HLM alors

---

<sup>15</sup> *La Presse de la Manche* du 18 avril 1984, dans le cadre d'une série d'articles sur « La vie des Turcs dans le Cotentin ».

<sup>16</sup> *La Presse de la Manche* du 25 février 1981.

<sup>17</sup> AD50, 1515 W 12, Archives de la sous-préfecture de Cherbourg, Grands chantiers de COGEMA.

<sup>18</sup> Weil P., *La France et ses étrangers : L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Gallimard, collection Folio histoire, 2005, p. 331.

<sup>19</sup> Les Grands Chantiers obligent les entreprises à mettre en place des associations : AIEF (Association Interentreprise de Flamanville) et AIEH (Association Interentreprise de la Hague) pour faciliter l'installation des travailleurs.

que la ville ne devait accueillir que cent travailleurs isolés dans une cité modulaire. Au fur et à mesure, ce nombre augmente à 80 familles en majorité turque. En 1984, beaucoup de F2/F3 sont disponibles alors que les demandes portent prioritairement sur des F4/F5. L'État coordonne la politique d'implantation partagée des logements entre les communes, pilote le plan d'urbanisation, incite à la construction d'habitations. Il subventionne aussi la construction d'équipements pour des communes accueillantes. Ce que dénoncent les militants écologistes comme Didier Anger, figure de la lutte antinucléaire du Cotentin : « **Beaucoup d'argent était donné aux communes accueillant des sites nucléaires, elles ne pouvaient pas se prononcer contre les centrales. C'est ce qu'on a appelé la corruption légale<sup>20</sup>** ». L'État cherche également à mobiliser nombre d'acteurs, élus locaux, bénévoles, structures associatives afin de mener le volet social de l'accueil, mais craint le manque de participation des acteurs du monde associatif, impressionnés par la grandeur du projet et souvent mus de convictions antinucléaires.

## **Le Préfet et le Bureau d'Accueil de Cherbourg et du Cotentin (BACC)**

Les associations d'accueil des immigrés sont alors peu nombreuses : l'association Franco-Maghrébine, l'antenne cherbourgeoise de l'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés), l'union islamique de France sont créées en 1979-1980. Elles complètent l'action d'autres associations plus généralistes comme le Secours Populaire. Instituteur éditeur et militant associatif, Guy Deschamps crée en 1980 l'association AAGIR (Association pour l'Animation Globale Intercommunale) pour sortir de leur isolement culturel les habitants des Pieux. Ses actions s'adressent à la fois aux « locaux » et aux nouveaux venus. Par ailleurs, les Grands Chantiers prévoient la participation obligatoire des entreprises dans l'accueil. Elles interviennent pour les formalités administratives (cartes de séjour, permis de travail), les transferts de dossier de sécurité sociale et d'allocations familiales ; elles doivent également veiller à l'hébergement des travailleurs. Ces associations interentreprises, AIEF à Flamanville et AIEH à La Hague, subventionnées à hauteur de huit centimes par heure travaillée, regroupent six représentants de chefs d'entreprise et des représentants des élus de salariés (douze à quatorze pour trois mille salariés). Les élus de la communauté urbaine de Cherbourg ont demandé à bénéficier des contrats d'agglomérations proposés par le secrétariat d'État chargé des travailleurs immigrés auprès des collectivités locales.

---

<sup>20</sup> *Ouest-France*, 25 octobre 2018.



Ces contrats d'une durée de deux à cinq ans [...] ont pour objectif la mise en œuvre d'une politique globale d'approche des problèmes rencontrés par les immigrés : insertion sociale, cohabitation, promotion, maintien de l'identité culturelle, insertion sociale et professionnelle des jeunes de la deuxième génération<sup>21</sup> .

Cherbourg n'est cependant pas retenu dans ce projet. C'est pourquoi, le préfet, Yves-Jean Bentegeac, se place à la tête d'une instance originale de coordination des acteurs de l'accueil. Présenté dans une lettre du 6 mai 1983 comme « un dispositif unique en Basse-Normandie capable de donner une réponse aux multiples difficultés qu'implique l'immigration dans une région très peu concernée par ce phénomène jusqu'à une date récente », le BACC est en effet créé avec la participation de l'AFACO (Association pour la Formation des Adultes dans le Cotentin) elle-même subventionnée par le FAS, d'associations locales, des associations interentreprises, des collectivités locales, des services sociaux, des organisations syndicales, du rectorat de Caen, de EDF et de la COGEMA. Son objectif est d'être une instance « où la coordination s'effectuera de façon concertée (« on fait faire, mais on fait faire ensemble »), et qui devra inventer de nouvelles façons de traiter les problèmes d'accueil<sup>22</sup> », notamment l'action sociale, la scolarisation des enfants, la formation des travailleurs, des femmes et des jeunes, l'action culturelle<sup>23</sup>. Cette organisation est donc conçue comme un système bipolaire : le BACC a d'abord vocation à être en prise directe avec l'accueil des immigrés par l'intermédiaire de sept personnes (une secrétaire hôtesse d'accueil, deux interprètes (franco-arabe et franco-turc), deux assistantes sociales, deux animateurs), mais aussi de superviser l'accueil en réunissant périodiquement les différents protagonistes<sup>24</sup>. M. Bennarosh devient secrétaire général de l'association afin de coordonner les actions.

Cette institution produit cependant certaines incohérences. La superposition des organismes empêche parfois la mise en place d'actions adaptées, chacun rejetant l'obligation sur d'autres. Ainsi, les cités modulaires financées par EDF disposent de foyers (salles de réunion, lieux de prières, bar...) mais pas de budget d'animation dans un premier temps. Le FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants)<sup>25</sup> estime en effet que c'est aux

---

<sup>21</sup> AD50, 1515 W 24, Lettre du secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale chargé des immigrés aux préfets de département en date du 3 mai 1982.

<sup>22</sup> Lettre du préfet de la Manche Alain Dufoux du 6 mai 1983.

<sup>23</sup> AD50, 1515 W 24, Assemblée générale constitutive du Bureau d'accueil du 16 avril 1981.

<sup>24</sup> AD50, 1515 W 24, Compte-rendu de l'assemblée générale constitutive du Bureau d'accueil du 16 avril 1981.

<sup>25</sup> Instance étatique, le Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants a pour compétence le financement des aides aux organismes gestionnaires de foyers, les dépenses directes et indirectes d'animation dans les foyers, les dépenses d'action socio-éducative pour les familles et de gestion des aides personnalisées au logement.

employeurs de supporter cette charge<sup>26</sup>. La pluralité d'acteurs engendre également certains conflits. Lors des réunions du bureau, des enjeux politiques, des sensibilités différentes se font entendre rejetant au second plan la problématique de l'accueil. Des tensions apparaissent par exemple entre la préfecture et l'ASTI par voie de presse<sup>27</sup>. M. Soria, membre de l'ASTI et représentant de la communauté urbaine de Cherbourg, trouve ainsi les réalisations insuffisantes au regard des possibilités qu'auraient permis les contrats d'agglomération<sup>28</sup>. Le sujet de l'accueil se greffe par ailleurs sur des querelles préexistantes, qui se trouvent ainsi soudainement ré-ouvertes :

Le phénomène de rejet est démesuré par rapport à la cause. [...] Comment expliquer sinon les chiffres avancés sur la pression fiscale de la commune, alors que le budget n'a pas été voté. Les opposants veulent sans doute faire croire que la venue de travailleurs déplacés entraînerait une augmentation des impôts. M. Mourou remarque également que ceux qui se heurtent au conseil municipal n'ont pas hésité à utiliser les calomnies, les mensonges et le recours à des chiffres farfelus (on a parlé de 1000 immigrants à Saint-Pierre) pour agiter l'opinion locale<sup>29</sup>.

Malgré ces divergences et les chevauchements de responsabilités les acteurs locaux constituant le BACC doivent rapidement mettre en place des mesures pour pallier le manque d'infrastructures, et organiser l'aspect social de l'accueil : l'éducation, la santé, la vie culturelle. La répartition géographique des populations étrangères sur des bourgs éloignés de Cherbourg où se trouvent les services, les soins, pose de nombreuses difficultés. L'AIE met des cars à la disposition des travailleurs logés aux Pieux le samedi après-midi pour qu'ils puissent se rendre à Cherbourg. Il faut pourtant trouver très vite des solutions pour la santé des nouveaux arrivants. Une seule femme médecin réside à Flamanville pour les épouses des ouvriers étrangers. A l'hôpital de Cherbourg, dans les PMI, se posent au quotidien la question de la barrière de la langue et la nécessité d'employer un interprète. L'envoi des mandats, les communications téléphoniques mettent les services de La Poste sous tension. Les mairies ont du mal à trouver des traducteurs assermentés pour la rédaction des actes administratifs. Du lieu de culte géré par

---

<sup>26</sup> Desbois G., Monzange J. et Sayad A., *op. cit.*

<sup>27</sup> *Ouest-France* pendant les années 1981 et 1982.

<sup>28</sup> *La Presse de la Manche*, 8 juin 1982 ; *Ouest-France*, 7 juin 1982.

<sup>29</sup> AN 19860272/114 CNLI 32-114 CNLI 126, Réponse du directeur du cabinet du préfet M. Mourou parue dans un article de *Ouest-France* en 1981.

l'Union islamique<sup>30</sup> à l'examen du permis de conduire, rendu difficile faute d'inspecteur bilingue<sup>31</sup>, les associations locales multiplient les demandes.

Dans les cantons ruraux et les gros bourgs à proximité de Flamanville, les acteurs du premier accueil souffrent d'un sentiment d'isolement. Une trentaine d'agents bénéficient, certes, en juin 1979, d'une formation proposée par le rectorat de Caen en lien avec le CREDIF, mais cette formation est constituée en majorité de Cherbourgeois, alors qu'ils ne sont pas les premiers à être confrontés à l'accueil<sup>32</sup>. Avant que les autorités ne trouvent une solution officielle, les acteurs locaux doivent donc bien souvent bricoler en fonction du terrain et de l'accroissement des populations étrangères. Le département passe de 98 enfants étrangers recensés en 1979 à 593 enfants en janvier 1982 sur le Nord-Cotentin, dont 95 aux Pieux, et presque autant à Barneville et Bricquebec. Cinq nouvelles classes en primaire sont créées entre 1979 et 1981 aux Pieux. Les quelques élèves au collège sont intégrés au sein de classes normales. Il faut donc plusieurs rentrées pour que le dispositif puisse se coordonner. Des associations prennent le relais. A Octeville, quelques jeunes Français, souvent des enfants de militants de l'ASTI, des associations de parents d'élèves, dispensent des cours particuliers le soir à des enfants en difficulté. En fait, ce sont les jeunes de 16 à 18 ans qui se trouvent dans l'impasse, car ils sont arrivés en fin de scolarité obligatoire sans possibilité de poursuivre leurs études, faute de maîtrise de la langue. D'où l'offre de stages d'insertion au lycée Grignard de Cherbourg, couture et broderie pour les filles, ferronnerie et menuiserie pour les garçons. Par la suite des stages sont proposés dans les garages, horticulture, commerces. Dans les écoles élémentaires, le rectorat finit par ouvrir des Classes d'Initiation pour non-francophones (CLIN). On en comptera jusqu'à 11 en 1982-1983 qui susciteront parfois quelques vives critiques pour leur absence de mixité :

Les petits Turcs non francophones se sont retrouvés entre eux, dans des classes préfabriquées à Barneville-Plage, non loin du lotissement de la « Plaine Normande », où ils logeaient avec leurs parents. Ils habitaient déjà dans un ghetto. Désormais, ils étudiaient aussi dans un ghetto<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> En 1983, une réunion entre les représentants du BACC, du Secours populaire, de l'ASTI, du CCFD entre autres a été organisée au centre social de Cherbourg suite à l'appel de l'Union islamique (*La Presse de la Manche*, 12 février 1984).

<sup>31</sup> Un second inspecteur sera affecté en février 1983 pour résoudre ce problème soulevé par l'ASTI.

<sup>32</sup> Cela concerne enseignants, fonctionnaires de la sous-préfecture, travailleurs sociaux de la DDASS, agents de la CAF, membres d'associations comme le Secours populaire, le Secours catholique, l'ASTI.

<sup>33</sup> *La Presse de la Manche*, 19 avril 1984.

Dans la majorité des cas, aucune formation n'est dispensée aux enseignants des nouvelles classes, qui reçoivent pourtant les enfants étrangers, comme le souligne Mme Deschamps<sup>34</sup>, enseignante en école maternelle aux Pieux à partir de 1981, les accueillants doivent eux-mêmes apporter leurs propres solutions. L'Etat ne sort pas de son rôle programmatique. Ce sont les personnels de la PMI, les enseignants<sup>35</sup>, qui doivent s'investir pour tisser le lien social avec les populations étrangères, à aider « à remplir les demandes d'allocations familiales, en conseillant de créer le dossier au nom de la femme pour éviter qu'elle n'ait rien si problème, car elle est sans emploi pour l'essentiel » (Mme Deschamps). L'action du BAAC, trop verticale dans sa mise en œuvre des dispositifs d'accueil, a donc généré une floraison d'initiatives locales, portées par un tissu d'associations déjà existantes ou créées ex nihilo, par des individus dont les activités professionnelles les prédisposaient à intervenir sur des domaines précis de compétence. L'accueil apparaît ainsi comme un feuilletage d'implications, dont la cohésion s'avère constamment fragilisée.

### **Le tissu associatif local et les dimensions culturelles de l'accueil**

Les différences culturelles soulèvent également quelques incompréhensions. La maîtrise de la langue et la connaissance de la culture française paraissent en effet des questions primordiales après celles du logement et de la santé. Dès 1979, le GRETA met en place des stages de formation générale à dominante linguistique par l'intermédiaire des entreprises présentes sur le chantier, grâce à un financement du FAS au collège Diderot de Tourlaville. D'autres formations sont proposées à partir de la fin de l'année 1980 afin d'aider les nouveaux arrivants à « s'adapter à la vie dans la région<sup>36</sup>».

L'objectif ultime de beaucoup d'intervenants et de militants associatifs est de remédier à l'isolement, d'éviter les tensions et de mieux intégrer les populations étrangères. Les loisirs et le sport font ainsi figures de mesures inclusives. En 1984, le Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ouvre une section à Saint-Lô suite à l'agression d'un jeune lycéen. Il organise un tournoi de foot en salle avec deux équipes de joueurs étrangers travaillant dans les chantiers de la Hague puis des actions culturelles : séances de cinéma, récital de flûte par un musicien turc, exposition de calligraphie arabe. En 1984, le consulat du Portugal

---

<sup>34</sup> Entretien téléphonique réalisé en octobre 2018. Mme Deschamps épouse Bouchard est la fille du premier président de l'association AAGIR, Guy Deschamps. Nommée à l'école maternelle des Pieux en 1982 à sa sortie de l'École normale.

<sup>35</sup> Sur le rôle de l'enseignant auprès des jeunes filles immigrées, voir Beaud S., *La France des Belhoumi*, Paris, La Découverte, 2018.

<sup>36</sup> Desbois G., Monzange J., Sayad A., *op.cit*, p. 52.

crée un poste d'instituteur chargé d'enseigner la langue et la civilisation portugaises. Le consulat de Turquie détache à la même époque deux instituteurs turcs. Un vacataire chargé d'enseignement développe une bibliothèque en langue arabe, complétant le travail de la bibliothèque de Cherbourg, par la mise en place de prêts à long terme grâce à l'association Information Culture et Immigration (ICEI) de Paris. Des cours d'arabe littéraire sont aussi proposés dans les cités modulaires de Beaumont, Les Pieux, la Glacerie. L'association AAGIR, à l'origine de la plupart de ces projets, montre toute la gamme des interventions nécessaires à l'aménagement d'un minimum de vie culturelle. Elle organise des rencontres, des soirées d'information, une fête de la Saint-Jean internationale clôturant une semaine culturelle avec des spécialités culinaires, des jeux, la présentation de groupes folkloriques français et étrangers. À Octeville, ce sont des groupes de chrétiens qui organisent des séances d'information sur l'Islam, une « fête des provinces ». Le préfet Georges Abadie, par l'intermédiaire du BACC, encourage ses actions tout en souhaitant les élargir à tous les habitants : mise en place de cours d'arabe pour débutants, organisation d'un mois de l'immigration intitulé « La culture des autres » du 23 au 25 mars 1982 à l'initiative de la ville de Cherbourg. Une série de conférences sur les rapports inter-religieux, la place des migrants dans l'économie française, le son et la musique arabe réunissent en moyenne une soixantaine de personnes. Deux films algériens et un film marocain sont diffusés à Octeville et la Glacerie, devant un public essentiellement français, puisque les travailleurs maghrébins manquent de moyens de transport. Les organisateurs semblent à l'inverse satisfaits du nombre de personnes et notamment maghrébines au spectacle *Djurdjura* au théâtre de Cherbourg, lieu qu'ils ne fréquentent pas habituellement.

Le bilan est mitigé et parfois contradictoire. L'enquête de 1979 menée par le CREDIF révèle toutefois l'indifférence d'une partie de la population, notamment parmi les agriculteurs, les patrons, les professions libérales, les cadres moyens et supérieurs. Inversement, le fait que les logements des immigrés côtoient celui des cadres EDF aux Pieux aurait favorisé la mixité et la compréhension réciproque. Selon Mme Deschamps, « les préjugés s'estompent progressivement ». On constate ici combien l'accueil des étrangers se trouve façonné par les représentations des accueillants : les activités culturelles proposées relèvent bien souvent d'un mélange d'exotisme stéréotypé et de priorités dont la hiérarchisation est fixée par les seuls acteurs sociaux. La question du culte est symptomatique. Les populations musulmanes ne bénéficient d'aucun véritable local de prières. Après avoir trouvé provisoirement une salle sous une église à Octeville puis dans un garage, la première mosquée du Cotentin n'ouvrira ses portes qu'en 1984, sans minaret ni financement des communes. Le maire de Barneville, Raymond Rondreux, rappelle ainsi face aux demandes de lieu de culte : « Chez eux, il n'existe pas de

séparation entre l'Église et l'État. Ici c'est différent : la municipalité ne peut pas bâtir une mosquée<sup>37</sup> ». L'absence d'abattage rituel oblige les musulmans à le pratiquer eux-mêmes le samedi, entraînant des protestations des voisins et des autorités locales. Une solution ne voit le jour qu'en octobre 1980 grâce au directeur des abattoirs de Cherbourg qui accepte de mettre ses locaux à disposition une fois par semaine. La question sera soulevée à plusieurs reprises dans la presse avant de faire l'objet d'une politisation locale<sup>38</sup>. Lorsque des grèves éclatent en mars puis septembre-octobre 1980 à Flamanville, les grévistes étrangers sont mal considérés par les populations locales, générant quelques accrochages sporadiques dans le bourg des Pieux. Les voisins de la cité modulaire se plaignent du bruit occasionné par le départ des cars le matin, alors que cette situation existe depuis plusieurs mois. Les employés et les ouvriers se sentent menacés par l'augmentation du chômage et la concurrence des immigrés. Comme l'a bien montré Yvan Gastaut<sup>39</sup>, les années 1983-1984 représentent une césure dans la perception des accueillants. Un basculement s'opère dans l'appréciation de la figure de l'étranger par les populations locales. L'euphorie des Grands Chantiers retombe à partir de 1983 et un certain désenchantement apparaît :

Le bouillonnement d'activité dans le nord de la presqu'île avait aspiré une population locale jeune [...] mais aussi et surtout des professionnels des "grands chantiers", itinérant à travers la France et l'Europe au gré des contrats. Parmi eux une population immigrée essentiellement turque [...]. Le gros œuvre achevé, cette main-d'œuvre se trouve libérée, prête à repartir pour d'autres grands chantiers. Mais d'autres grands chantiers, en France, il n'y en a plus. Pour beaucoup [...] le "grand circuit" s'achève à Flamanville<sup>40</sup>.

Alors que la population immigrée se sédentarise, les dispositifs de l'accueil s'épuisent. La coproduction de l'accueil qui avait mobilisé tant d'acteurs pendant de nombreuses années, reflue au rythme de la baisse des subventions. L'intérêt du cas des grands chantiers nucléaires du Cotentin est de montrer comment se conjuguent et parfois se contredisent, autour de la mise en œuvre d'une politique d'accueil, les ressources des différents partenaires et leurs modes d'intervention. Une perspective systémique donne à voir le jeu souvent complexe des

---

<sup>37</sup> *La Presse de la Manche*, 12-13 février 1984.

<sup>38</sup> « On égorge des moutons », *La Presse de la Manche*, 14 avril 1984.

<sup>39</sup> Gastaut Y., *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris Le Seuil, 2000, p. 133.

<sup>40</sup> Buléon P. et Muller C., article cité, p. 604.

interactions et des tensions entre une gouvernamentalité régaliennne, disposant du pouvoir réglementaire, et une cohorte d'acteurs non étatiques, mobilisés autour de répertoires et d'agendas divers. Ce qui se donne à voir est une forme d'« hospitalité bricolée », multiscalaire, parfois désordonnée mais toujours riche en initiatives personnelles ou collectives. Suffisamment performante en tout cas pour permettre à M. Benarrosh, secrétaire général du BACC, de conclure : « *Il n'y a pas, au total, de grave problème d'intégration de la population migrante*<sup>41</sup> ».

---

<sup>41</sup> *La Presse de la Manche*, 21 décembre 1982.